

« On sent un frémissement »

Entretien avec Charles Gardou, anthropologue



Quelles peurs suscite le handicap ? Comment bâtir une école ouverte à tous ? Les réponses de l'anthropologue Charles Gardou, professeur à l'université Lumière Lyon 2, et auteur d'une vingtaine d'ouvrages sur ce thème, comme *La société inclusive, parlons-en !* ou *Le handicap dans notre imaginaire culturel* (Érès).

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la question du handicap ?

Charles Gardou : parce que, d'un point de vue anthropologique, le handicap agit comme une éponge qui absorbe les croyances et les préjugés. Cette forme de fragilité humaine effraie et suscite une foule de fantasmes. Or, à mon retour en métropole, après plusieurs années passées aux îles Marquises, j'ai constaté que peu d'anthropologues travaillaient sur cette question. Dans les années 1990, on considérait que celle-ci relevait surtout de l'engagement militant. Dès

lors, je me suis appliqué à élaborer un corpus de savoirs, notamment à partir des témoignages de ceux qui vivaient le handicap au quotidien : les personnes directement concernées, leurs parents, leurs frères et sœurs, les professionnels qui exercent auprès d'eux...

Vous avez étudié les représentations du handicap dans différents pays et régions de France. Retrouve-t-on des constantes d'une culture à l'autre ?

C. G. : chacune interprète les fragilités humaines à sa façon. Par exemple,

jusqu'au début du XX^e siècle, les habitants du Quercy, ma région d'origine, confrontés à l'âpreté du quotidien, se montraient résignés, et se tournaient vers des saints et des lieux sacrés, dans l'espérance d'une guérison. Ils étaient guidés par cette croyance : où Dieu envoie le mal, il envoie aussi le remède. Ailleurs, on considérait la "folie" comme une forme de méchanceté et on maltraitait ceux qui en étaient atteints. Le point commun entre ces représentations, c'est la quête de recours face au désarroi que génère le handicap. Parce qu'elle donne de l'espérance, la croyance triomphe du

savoir. L'essentiel ne réside plus alors dans le vrai, mais dans ce qui permet de penser et d'exprimer ce qui semble excéder la raison.

Nous assistons à un mouvement en faveur d'une société et d'une école inclusives. Qu'est-ce que cela signifie ?

C. G. : c'est une manière de rétablir la notion d'équité. On s'était accoutumés à une forme d'exclusivité qui réservait l'école à certains enfants, les "bien-portants", disait-on, et laissait les autres de côté... Or l'école inclusive implique qu'aucun enfant ne reste en dehors de son périmètre. Simplement, la "maison commune" doit se transformer pour s'adapter à chacun.

Parler de société et d'école inclusives ne se réduit pas à un effet de rhétorique. Je songe ici à une séance de cinéma lors de la sortie du film *Intouchables*, dont la thématique intéressait naturellement les personnes en situation de handicap. Par manque de places adaptées, le responsable de la salle n'a permis l'entrée qu'à cinq personnes en fauteuil roulant. Dans de telles occasions, on mesure la persistance d'exclusivités et les privations d'accès au patrimoine commun dont souffrent, à des degrés divers, plus d'un milliard de personnes qui, sur notre planète, vivent le handicap au quotidien.

L'école a-t-elle mis en application ce principe d'équité ?

C. G. : depuis la loi du 11 février 2005, le nombre d'enfants en situation de handicap accueillis à l'école a plus que doublé, ce qui est positif. Mais, sur le plan qualitatif, il reste des points à améliorer. En posant comme principe que tout enfant a droit à l'éducation, la loi a fait bouger les choses, mais elle a aussi révélé les besoins des enseignants. La plupart d'entre eux restent insuffisamment préparés à la scolarisation des jeunes en situation de handicap. D'où la nécessité de repenser leur formation. De même, les universités doivent accorder une plus grande place à cette question, tant dans l'enseignement que dans la recherche. Mais cela se développe : là,



NE TOMBONS PAS DANS LE PRÉJUGÉ, HÉLAS TROP RÉPANDU, QUI CONSISTE À CONSIDÉRER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP COMME GLOBALEMENT IMPRODUCTIVES.

comme à l'école, on sent un frémissement.

Ce processus inclusif concerne l'ensemble des pays de l'OCDE. Certains sont-ils plus avancés que la France dans ce domaine ?

C. G. : je pense, notamment, à l'Italie, où, depuis 1977, c'est-à-dire depuis près de quarante ans, l'école accueille l'ensemble des enfants, en situation de handicap ou non, à l'exception de ceux qui nécessitent des soins trop spécifiques. Ce modèle repose sur des classes à effectifs réduits, des professeurs de soutien, qui prêtent main-forte à l'enseignant, et des auxiliaires de vie scolaire. Il existe aussi des approches intéressantes dans les pays nordiques.

Comment concilier cette ouverture aux plus fragiles avec un monde du travail qui exige de plus en plus de productivité ?

C. G. : il est frappant de constater que cette notion de société inclusive émerge en un temps toujours plus exigeant, en termes de rapidité et de performance. Mais ne tombons pas dans le préjugé, hélas trop répandu, qui consiste à considérer les personnes en situation de handicap comme globalement improductives. Souvent, on ne sait pas repérer et valoriser leurs compétences. Par ailleurs, des études montrent que les entreprises qui les emploient ne voient pas s'envoler leur taux d'absentéisme, bien au contraire. Enfin, là encore, il faut renforcer la formation. Trop de personnes en situation de handicap ne dépassent pas le niveau du baccalauréat. Il faut établir un continuum éducatif, de la petite enfance à l'enseignement supérieur. Trop d'obstacles entravent l'accès des personnes en situation de handicap à une vie professionnelle, qui ne saurait être conçue, elle non plus, comme l'exclusivité de ceux qui, par le hasard d'une naissance ou d'une vie, sont préservés de cette forme de fragilité humaine. ▀

PROPOS RECUEILLIS PAR NOÉMI CONSTANS